



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



A trois voies...

Lettre d'information commune aux Personnels de direction Professeurs documentalistes Conseillers principaux d'éducation

Parce qu'il est plus aisé de choisir, de lire ou de ne pas lire une information préalablement sélectionnée en cliquant ou en ne cliquant pas sur le lien qui y conduit, parce que les personnels de direction, les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation pourront plus aisément prendre en compte et/ou diffuser une information devenue plus accessible, « A trois voies » vous proposera, quand cela sera opportun, un choix de liens vers des articles d'actualité.

En fonction de vos priorités, de votre curiosité, aussi, vous ouvrirez ou laisserez fermées les pages proposées. Notre volonté est, une fois de plus, de mettre en cohérence notre discours en direction des personnels de l'établissement, évoluant sur trois voies qui, au contraire des parallèles, se croisent souvent pour atteindre le même but au service des élèves.

Vos remarques, vos propositions seront les bienvenues.

NUMERO 3

Mars 2011

Repérage et sélection des articles : Michèle Caine, IA-IPR Etablissements et vie scolaire

Réalisation : IA-IPR Etablissements et vie scolaire – Académie de Dijon

LE PROJET ACADEMIQUE 2010- 2013 :

Document prospectif en matière de politique éducative pour la période, il se décline en trois axes :

- « Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances, facteur de réussites et réducteur d'inégalités » ;
- « Adapter et fluidifier les parcours scolaires » ;
- « Accompagner les écoles et les établissements dans une démarche d'autonomie ».

A consulter sur :

<http://www.ac-dijon.fr/L-academie-de-Dijon/Presentation/Le-projet-academique>

POLITIQUES DE REDUCTION DE L'ABANDON SCOLAIRE :

Axe 3 : « Accompagner les écoles et les établissements dans une démarche d'autonomie ».

La commission européenne en date du 31 janvier 2011 publie un rapport : Proposition de recommandation du conseil concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire : « Des taux élevés d'abandon scolaire représentent un obstacle à une croissance intelligente et inclusive. Ils ont une incidence négative sur l'emploi des jeunes et augmentent le risque de pauvreté et d'exclusion sociale. L'abandon scolaire est synonyme de chances perdues pour les jeunes et de perte de potentiel pour la société et l'économie »

<http://bit.ly/eagefj>

Le bulletin officiel numéro 5 du 3 février 2011 s'inscrit dans cette réflexion :

« La lutte contre l'absentéisme scolaire est une priorité absolue qui doit mobiliser tous les membres de la communauté éducative. Chaque élève a droit à l'éducation. L'assiduité conditionne la réussite et favorise l'égalité des chances. Le pilotage de la prévention et du traitement de l'absentéisme, les moyens de traiter efficacement les absences et le recours en cas d'absentéisme persistant sont définis. » BO - <http://bit.ly/gAIOxR>

Dans ce cadre, le conseil pédagogique et les cellules de veille trouvent entièrement leur rôle.

LES PERSONNELS ET LE DROIT :

Les Autonomes de Solidarité Laïques ont ouvert le 18 janvier 2011 un nouveau site intitulé : Juriécole. Conçu à partir de vidéos réalisées avec les avocats-conseils des ASL, ce site propose à la communauté éducative de mieux connaître ses droits.

Des vidéos traitant de cinq thématiques sont consultables en ligne: Insultes et menaces, Surveillance, Parents d'élèves, Internet & Réseaux, Droits & Devoirs.

A consulter sur : <http://bit.ly/dRjITV>

LA LIAISON LYCEE-UNIVERSITE : DU CDI A LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE...

Axe 1 : - « Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances, facteur de réussites et réducteur d'inégalités »

« La réussite des études supérieures se prépare dès le lycée. Elle passe par l'acquisition de méthodes de travail notamment une formation spécifique à la recherche d'information » Rapport Durpaire-Renoult, mars 2009 (consultable en ligne : <http://bit.ly/dxMCK5>).

« Depuis un an s'est affirmée de la part des professeurs documentalistes et des bibliothécaires du supérieur, la volonté de l'Académie de Dijon de renforcer la continuité entre lycée et Université, d'accompagner les élèves dans leur projet et leur réussite dans l'enseignement supérieur, et ce, suite aux constats de l'adaptation difficile des lycéens au monde étudiant (échelle des lieux, multiplicité des interlocuteurs, autonomie exigée, travail induit, ...). »

Leur premier document est consultable en ligne : <http://bit.ly/eF16hx>

DU COTE DE L'ENGAGEMENT DES ELEVES:

- Le CLEMI a ouvert un netvibes des productions scolaires en ligne : riche, varié et instructif ! <http://bit.ly/gKWEaQ>

- Un guide pédagogique d'éducation à la citoyenneté mondiale est proposé par la Fondation Education et Développement : l'éducation est définie comme transmission et construction. *"Toute éducation est indissociable du champ social dans lequel elle s'exerce...La transmission de valeurs et d'acquis sociaux est fondamentale. Elle doit cependant être associée à une ouverture sur les défis actuels et nouveaux auxquels la transmission ne saurait répondre à elle seule"*. Trois espaces sont identifiés dans le guide : l'école, le cadre local et la société mondialisée. Guide à télécharger gratuitement sur le site ThotCursus : <http://bit.ly/g2hCYT>

LES PARENTS ET LA REUSSITE DES ELEVES :

Axe 2 : « Adapter et fluidifier les parcours scolaires ».

- La revue Administration et Education (AFAE) publie : Les parents et l'école - décembre 2010 - numéro 128. Sommaire consultable en ligne : <http://bit.ly/f6Mv8i>

- La page « Parents » sur le site du Rectorat de Dijon bénéficie d'une veille informationnelle grâce au travail d'un professeur documentaliste. Consultez-la régulièrement et n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, réactions...

<http://www.ac-dijon.fr/Parents>

La DAAEFOP (Rectorat) et le CRDP de Bourgogne vous convient à une conférence-débat : Ecole-parents : « Comment s'entendre ? » animée par Gilles Monchicourt, psychologue et psychanalyste, le mercredi 13 avril 2011 de 17h à 19h15 au CRDP de DIJON.

ET LES PRATIQUES NUMERIQUES DANS TOUT CA ?

Apprentissages scolaires et pratiques numériques des élèves :

« L'école, de son côté tente d'intégrer ces nouvelles technologies (manuels et cartables numériques, tableau blanc interactif, portail de ressources, blog, forum, site web...) comme objets d'apprentissages et pense pouvoir s'appuyer sur la familiarité des jeunes générations avec ces technologies.

Mais les compétences acquises par les jeunes en dehors de l'école sont-elles compatibles avec les apprentissages scolaires ? Et réciproquement les compétences apprises à l'école peuvent-elles être réinvesties par les jeunes dans leur pratique quotidienne des TIC ? Comment les enseignants peuvent-ils mettre à profit l'habileté des jeunes avec les TIC dans les apprentissages scolaires ? »

Diaporama et vidéo conférence de Cédric Fluckiger. Maître de conférences à l'université de Lille 3 sur le site du CDDP d'Eure et Loir <http://bit.ly/h7tWVq>

Utilisation des technologies par les adolescents :

« Derrière la porte » est film interactif, « un court-métrage vidéo sur le principe : le film dont vous êtes le héros... Bref, l'histoire du film, c'est à l'internaute de le créer et donc de décider de sa fin. Cette réalisation permet aux EPN (espaces publics numériques) de proposer aux adolescents et aux parents une base de réflexion sur l'utilisation d'Internet, du téléphone portable, les jeux vidéo... et leurs dangers respectifs.

Il met en scène au sein d'un foyer, les actions de deux adolescents et leur pratique des technologies d'aujourd'hui et la responsabilité de cette utilisation :

Sur le site Net.public : <http://bit.ly/gUotiJ>

EN ATTENDANT LE NUMERO 4 :

Les ressources académiques :

- Espace Cadres de l'académie de Dijon : <http://crdp.ac-dijon.fr/-Espace-Cadres,463-.html>
- Site des professeurs documentalistes de l'académie de Dijon : <http://cdi.ac-dijon.fr/>
- Site des CPE de l'académie de Dijon : <http://cpe.ac-dijon.fr/>